

HOROYA

TRAVAIL

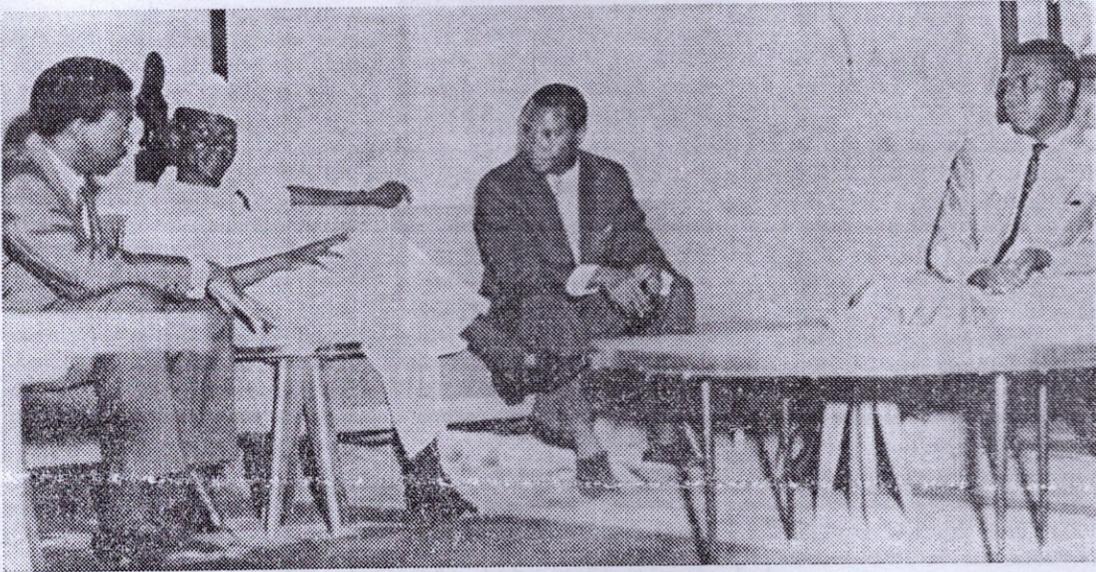
JUSTICE

SOLIDARITÉ

25
FRANCS

• BUREAUX, IMPRIMERIE PATRICE LUMUMBA 2^{eme} ETAGE • B. P. 341 - CONAKRY Tél. 51-50

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION PARITAIRE GUINÉO - SIERRA-LEONAISE SE POURSUIVENT A LA RÉSIDENCE DE BELLE - VUE



Les travaux de la seconde session de la Commission paritaire guinéo-sierra-Léonaise, ouverte lundi par le Chef de l'Etat se poursuivent activement à la résidence de Belle-Vue.

Cette session fait suite aux précédentes rencontres entre dirigeants guinéens et Sierra-léonais qui ne cessent d'oeuvrer pour le renforcement des relations fraternelles qui lient nos deux peuples.

C'est en octobre 1964 que les dirigeants de nos deux Etats, traduisant la volonté unanime de nos peuples ont conclu un acte général de

coopération auquel sont annexés, un accord commercial un accord de paiement, une convention de télécommunication, un accord sur la coopération culturelle et un accord de transports.

L'acte général signé à Freetown par les représentants de nos deux gouvernements avait établi dans chaque pays des comités chargés de surveiller l'application de ces accords ainsi qu'une commission mixte composée de trois représentants de la Guinée et de la Sierra-Leone qui siègera alternativement une fois tous les six mois à Conakry et à Freetown ; cette commission est chargée entre autres de faire de recommandations aux gouvernements des deux pays.

Depuis lors, en Guinée comme en Sierra-Leone, les dirigeants de nos deux Etats ont déployé de gros efforts pour ouvrir la voie sur une véritable coopération fraternelle.

D'importants progrès ont été réalisés dans le cadre du programme préconisé par l'acte général de coopération. Cette présente rencontre permettra elle aussi de jeter de nouveaux jalons dans le renforcement des liens fraternels entre nos deux peuples.

Le Chef de l'Etat a reçu lundi soir la délégation sierra-léonaise, conduite par le ministre des Affaires étrangères, l'honorable. Maïgre Kallon - (au centre de notre photo).

Coopération sino - guinéenne

Réception officielle des installations du Barrage de Kinkon

... En un temps record selon les règles de l'art et en conformité avec les exigences de la technique moderne

De notre correspondant de Pita DIALLO MAJH

Une commission mixte sino-guinéenne dirigée par M. Barry Modi Sory Directeur général de l'Energie a procédé du 8 au 9 juin 1966 au contrôle technique des installations hydro-électriques de Kinkon et de la sous-station de Pita.

Les membres de la commission ont visité le barrage la conduite forcée et ses organes annexes, la route et le bâtiment de la centrale.

Par ailleurs, après examen de la documentation technique, les membres de la commission ont constaté avec satisfaction que l'ensemble des ouvrages a été exécuté selon les règles de l'art.

Partout le souci de qualité et d'efficacité a dominé les travaux d'exécution des ouvrages.

Les essais ont été couronnés de succès.

L'ensemble des installations électromécaniques (centrale proprement dite, ligne haute tension et sous-station de Pita) ont été exécutées selon les règles.

Les organes de sécurité et l'automatisme poussé des installations dénotent en particulier une technique très moderne.

La commission, pour ces raisons, a adressé ses vives félicitations aux techniciens et ouvriers chinois et à leurs camarades guinéens. Elle a reçu l'ensemble des ouvrages et équipements de la centrale hydro-électrique de Kinkon, de la ligne haute-tension Kinkon-Pita et de la sous-station de Pita

(Suite page 3)

EDITORIAL

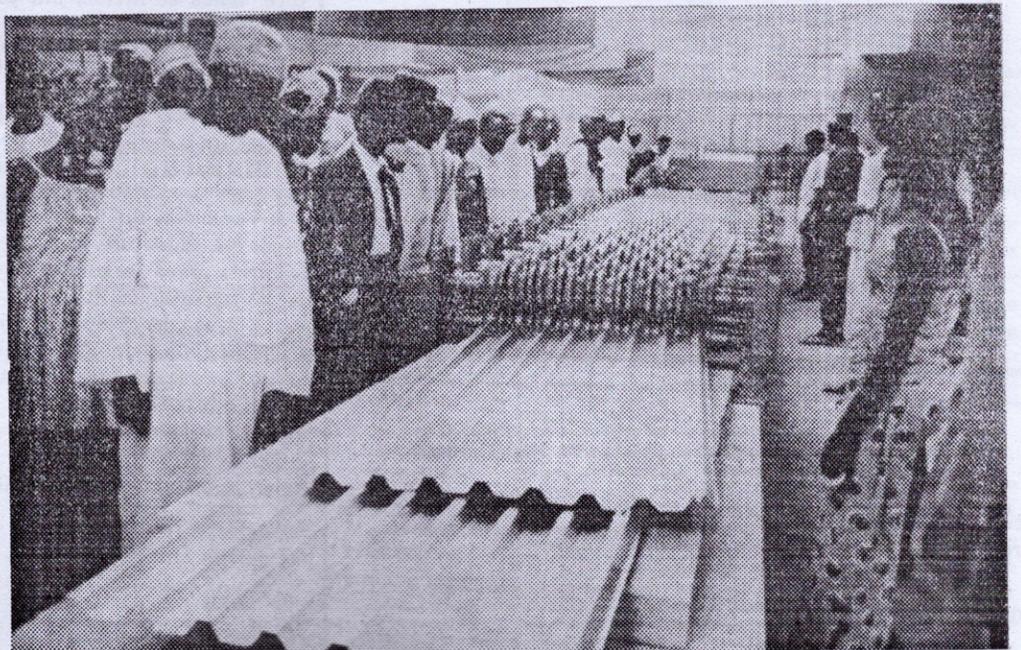
La coopération guinéo - sierra- léonaise

Un passé et un avenir communs

Les travaux de la commission paritaire guinéo-Sierra-Léonaise solennellement inaugurés hier par le chef de l'Etat, se poursuivent à la «Case de Belle-Vue» dans une atmosphère particulièrement chaleureuse.

Suite page 4

La Guinée se construit



Sur notre photo : l'Usine de tôles. Les militants venus nombreux visitent les ateliers.

La Guinée l'Afrique le monde

Au niveau des délégations ministérielles Une semaine artistique et culturelle sera organisée du 1^{er} au 10 septembre 1966

Une semaine artistique et culturelle sera organisée dans la 1^{ère} quinzaine du mois de septembre prochain au niveau de chaque délégation ministérielle.

Rappelons à cet effet qu'en 1965 la direction nationale du Parti avait décidé que la quinzaine artistique nationale se tiendrait désormais une fois tous les deux ans. Cette décision a pour but de permettre aux troupes fédérales d'avoir le temps nécessaire pour bien se préparer afin d'atteindre toujours un niveau artistique supérieur.

C'est pourquoi la semaine artistique et culturelle qui sera organisée tous les ans au niveau de chaque délégation ministérielle constitue une préfiguration de la quinzaine artistique et culturelle prévue tous les deux ans

au mois de mai. Celle de l'an prochain aura une heureuse coïncidence car elle correspondra à la tenue du Congrès du Parti Démocratique de Guinée.

La semaine artistique de cette année qui se tiendra du 1^{er} au 10 septembre 1966 permettra aux fédérations l'élaboration d'un programme digne de notre niveau culturel et se consacrer à son constant perfectionnement afin de présenter les meilleures productions de chaque troupe au programme de la quinzaine de 1967.

Chaque délégation ministérielle groupera, pendant la semaine, les troupes fédérales des régions relevant de sa tutelle comme ci-dessous indiqué dans le calendrier.

semaine artistique

Délégation Ministérielle	Troupe fédérale des régions administratives
N'Zérékoré	1 - N'Zérékoré
	2 - Macenta
	3 - Kissidougou
	4 - Gueckédou
	5 - Beyla
	6 - Yomou
Kankan	1 - Kankan
	2 - Kouroussa
	3 - Siguiri
	4 - Dabola
	5 - Dinguiraye
	6 - Faranah
	7 - Kérouané
Labé	1 - Labé
	2 - Mamou
	3 - Pita
	4 - Dalaba
	5 - Tougué
	6 - Mali
	7 - Gaoual
	8 - Koundara
Kindia	1 - Kindia
	2 - Conakry-I
	3 - Conakry-II
	4 - Fria
	5 - Forécariah
	6 - Boké
	7 - Boffa
	8 - Dubréka
	9 - Téliélé

Programme de Syli - Cinéma

Mercredi 15 et jeudi 16 juin en Soirée

Un des chefs d'oeuvre du cinéma soviétique qu'il faut absolument voir : «ET L'ACIER FUT TREMPÉ» mieux encore que la «Ballade du Soldat» plus dramatique que le «destin d'un homme»

Pavel Korchaguine vous trempera comme l'acier, dans le drame, l'héroïsme et la noblesse de caractère qui forge l'homme véritable.

«ET L'ACIER FUT TREMPÉ» au Syli Cinéma salle climatisée. Ceux qui verront ce film vous feront regretter de ne l'avoir pas vu.

LE MONDE EN BREF

KAMPALA. — Le calme et la tranquillité règne sur tout le territoire du Bouganda. On ne voit plus dans les rues de Kampala ni militaires ni camions de la police. Seuls les édifices du télégraphe et de la poste et le centre radio et télévision sont gardés.

LUSUKA. — Fuyant les repressions de masse perpétrées par les colonialistes portugais en Angola, des milliers d'Africains quittent le pays en quête d'un asile dans les Etats africains voisins. Au cours des deux dernières semaines, plus de 1.700 personnes ont trouvé refuge en Zambie seulement.

LONDRES. — La conférence de l'indépendance de protectorat Basutoland s'est ouverte à Londres. Elle devra examiner les modifications constitutionnelles du Basutoland qu'on a l'intention de faire avant de lui octroyer l'indépendance, et d'autres questions. L'opposition à l'intérieur du pays, dirigée par le chef suprême Mosheshu, craint que Leabua Jonathan, une fois l'indépendance obtenue, ne profite des pouvoirs qu'il aura pour écraser l'opposition et transformer le Basutoland en un Batus-tan de Verwoerd. Le Basutoland est entouré de tous les côtés par le territoire de la RSA et dépend d'elle économiquement. Une partie importante de la population du Basutoland (habité au total par 700.000 personnes) travaille en RSA dans les mines et l'agriculture.

MOGADISCIO. — Le plan exécutif pour 1966 de l'accord de coopération culturelle entre la Chine et la Somalie a été signé lundi à Mogadiscio par Yang Cheou Tcheng, ambassadeur de Chine en Somalie et Kennedy, Ahmed Yusuf, ministre de l'Éducation au nom de leurs gouvernements respectifs.

Au cours de l'entretien amical et cordial qui a suivi la signature, hôtes et invités ont expri-

mé leur commun désir de renforcer les relations de coopération culturelle entre leurs pays.

Dakar. — Le parti du Regroupement Africain (P.R.A.-Sénégal) dernier parti de l'opposition légale dans le pays aurait décidé au cours d'une réunion qui s'est tenue cette semaine à Kaolack de rejoindre les rangs de l'Union Progressiste Sénégalaise (U.P.S., Parti gouvernemental, dont le secrétaire général est le président Leopold Sedar Senghor).

Les militants du P.R.A. auraient accepté, les propositions qui leur étaient faites par l'U.P.S. : octroi de trois portefeuilles dans le gouvernement et entrée de 10 membres du P.R.A. au bureau politique national de l'U.P.S. et de 59 membres au Conseil National.

Batesville, Mississippi. — Le pasteur Martin Luther King et les organisateurs de la «Marche contre la peur» à travers le Mississippi espèrent qu'environ vingt cinq mille manifestants auront rejoint le cortège lorsque celui-ci parviendra à Jackson, capitale de l'Etat.

Les marcheurs, qui sont déjà

plusieurs centaines, ont encore deux cent quarante kilomètres à parcourir avant d'arriver à Jackson.

Le Caire. — Les propriétés foncières de dix-huit familles qui sont accusées d'avoir enfreint la loi sur la réforme agraire ont été mises sous séquestre par décision d'un comité formé spécialement pour vérifier l'application de la réforme agraire.

La superficie des terres ainsi mises sous séquestre se monte à environ 12.000 hectares.

D'autre part il a été décidé de dissoudre tous les comités locaux de l'Union Socialiste (Mouvement unique égyptien) dans les villages où vivaient les familles ayant enfreint la loi sur la réforme agraire.

Le Caire. — Déposant lundi devant la commission de l'O.N.U. sur le colonialisme, MM. Abdel Mackawée, secrétaire général du Front pour la libération du sud Yémen occupé (FLOS) et Mohamed Ali Jiffry, président de la ligue de l'Arabie du Sud, (SAL) ont affirmé l'un et l'autre que leur organisation respective bénéficiait du soutien de la population de l'Arabie du sud.

Au ministère des Affaires étrangères Signature d'un accord culturel entre la R.S. de Tchécoslovaquie et la Guinée

Samedi 11 juin au ministère des Affaires Etrangères, a eu lieu la cérémonie de signature d'un accord culturel entre la République Socialiste de Tchécoslovaquie et la République de Guinée.

Cet accord a été signé du côté guinéen par M. Mohamed Kassory Bangoura directeur général de la coopération au ministère des Affaires Etrangères. Pour la partie tchécoslovaque,

c'est S. E. Jan Sebik ambassadeur de la République Socialiste de Tchécoslovaquie en Guinée qui a signé le document.

Autour de M. Kassory Bangoura à la part guinéenne, il y avait MM. Abdoulaye Barry chef de la division Europe de l'Est et Gbémou Kémoko également fonctionnaire du service de la coopération au ministère des Affaires Etrangères.

S.E. l'ambassadeur de Tchécoslovaquie en Guinée était accompagné par l'Attaché de presse de l'ambassade, M. Stanislav Svoboda.

Les documents de l'accord portent sur le plan d'exécution de la coopération culturelle et d'enseignement entre la République de Guinée et la République Socialiste de Tchécoslovaquie.

Simple et brève, la cérémonie de signature s'est déroulée dans une atmosphère de chaude amitié.

C'est cette amitié que S.E. Jan Sebik et M. Kassory Bangoura évoquèrent d'abord tour à tour dans les allocutions qu'ils ont prononcées avant de se pencher sur les documents.

Ensuite les deux chefs de délégation ont parlé de la coopération sincère ; manifestation de la volonté de nos deux peuples de concrétiser leur solide amitié.

5^e anniversaire de la signature des accords culturels Coréo - guinéens

A l'occasion du 5^e anniversaire de la signature des accords culturels entre les gouvernements de la République Populaire Démocratique de Corée et de la République de Guinée, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République Populaire Démocratique de Corée et Mme Kim Kwan Seub ont offert lundi 13 juin à l'ambassade, un cocktail suivi d'une projection de film «La Corée de Tchellima».

Plusieurs hauts fonctionnaires de la capitale étaient présents à cette soirée. On notait entre autre M. Diop Alassane, ministre des Postes et Télécommunicati-

ons et son épouse, M. le Dr. Conté Saïdou, ministre de l'Éducation Nationale, M. Coulibali Kémoko, 3^e vice-président de la C.N.T.G.

Cette soirée s'est déroulée dans une atmosphère très amicale.

Dans la salle de projection étaient exposées des photos des Présidents Kim Il Sung et Ah. Sékou Touré, ainsi que d'autres photos sur la visite des délégations échangées entre les deux pays.

Avant la projection de film S.E.M. l'Ambassadeur de la R.P.D. de Corée en Guinée a rappelé les liens d'amitié et de coopération qui unissent les peuples de Guinée et de la R.P.D. de Corée.

La Guinée l'Afrique le monde

NOS ANNONCES

Suivant acte sous signatures privées en date à Conakry du 10 mai 1966, enregistré à Conakry le 16 mai 1966, Folio 95, n° 483/2. La Guinéenne, Société Anonyme au Capital de 125.000.000 de francs Guinéens, dont le siège Social est à Conakry, a vendu à «MOBIL-OIL Guinée» Société à responsabilité limitée, au Capital de 125.450.000 francs guinéens, dont le siège Social est à Conakry.

Les Fonds de commerce de vente au détail de produits pétroliers lui appartenant, exploités à :

BOFFA, sur une parcelle du titre foncier n° 52 du RIO PONGO.

BOKE, gare Routière.

CONAKRY, dans l'axe du 1er Boulevard à l'intersection de la route du Niger.

FORECARIAH, sur une Parcelle du domaine public (emprise des routes fédérales).

KANKAN, gare Routière.

KINDIA, sur le titre foncier n° 41 de la région de Kindia.

KISSIDOU, sur une Parcelle du titre foncier n° 10 de la région de Faranah-Kissidougou.

LABE, sur le titre foncier n° 16 de la région de Labé.

MAMOU, gare Routière.

Et inscrits au registre du commerce de Conakry sous le n° 13, le 5 octobre 1961.

Avec tous les éléments corporels et incorporels qui en dépendent, au prix total de dix-huit millions trois cent vingt deux mille francs Guinéens (18.322.000 F.G.).

L'Entrée en jouissance a été fixée à la date de la signature de l'acte de vente.

SPORTS

(Suite de la page 4)

Catégorie moyen

Champion : Diallo Sattalla (ceinture jaune) ;

2e : Pakilé Pèpè (ceinture orange).

Toutes catégories

Champion : Diallo Sattalla (ceinture jaune) ;

2e : Sylla Salifou (ceinture orange).

L'arbitrage était assuré par M. Fadiga Ahmed, ceinture noire, 1er Dan et président de la fédération guinéenne de Judo, assisté de MM. Touré Mamadouba (ceinture noire, 1er Dan, Perez Georges (ceinture noire 1er Dan) et Barry (ceinture marron).

FOOTBALL

La troisième journée des matches retour du championnat corporatif de football affiche les rencontres suivantes :

Vendredi 17 juin

Au Stade du 28 Septembre, à 16 h 30 :

Ematec contre TUC.

Au stade de la Mission, à 16 h 30 :

Energie contre Cheminot.

Pour 1ère insertion : «la présente insertion fera l'objet d'un second avis dans le présent Journal, et d'une publication au journal officiel de la République de Guinée.

Les oppositions devront être faites ; à peine de forclusion dans le délai d'un mois à partir de la dernière insertion, aux Greffes du tribunal de la 1ère instance de Conakry, où domicile a été élu, par application de l'article 3 de la loi du 10 mars 1936.

Pour la 2ème insertion et l'insertion au journal officiel : «Le présent avis a été inséré au bulletin d'annonces légales (et au journal officiel) de la République de Guinée le et le....

Les oppositions devront être faites à peine de forclusion dans le mois de la présente insertion (ou : de l'insertion qui sera faite auAUX GREFFES DU Tribunal de la 1ère instance, de Conakry où domicile a été élu, par application de l'article 3 de la loi du 10 mars 1936.

Coopération sino-guinéenne

Suite de notre précédent numéro

La cérémonie de signature de l'expertise a eu lieu à Kinkon le jeudi 9 juin 1966. En plus des membres de la commission, on notait à cette cérémonie M. Barry Ibrahima, Secrétaire Fédéral, M. Conyaté Macona Gouverneur de Région, M. Al-sény Condé Secrétaire général de la Région, l'attaché économique de l'ambassade de la chine en guinée, et plusieurs autres responsables tant guinéens que chinois.

Après la signature du document par M. Barry Modi Sory, Directeur général de l'énergie de la République de Guinée pour la partie guinéenne et M. Chu-Kuo Hua, Directeur général de l'énergie de chine pour la partie chinoise, M. Mancona Kouyaté Gouverneur de la Région a pris la parole pour adresser au nom du gouvernement guinéen ses sincères félicitations aux techniciens chinois pour l'oeuvre grandiose effectuée en un temps record à Kinkon au bénéfice des masses populaires guinéennes.

Il a souligné que cette réalisation d'une importance exceptionnelle, est un symbole des sentiments d'amitié et de solidarité qui unissent la République Populaire de Chine et la République de Guinée.

Après avoir exprimé la grande satisfaction des militants et militantes du Parti Démocratique de Guinée pour ce travail accompli, le Gouverneur de la Région a souhaité le renforcement de l'amitié et de la coopération sino-guinéenne pour la liberté totale et le progrès continu de tous les peuples.

C'est dans une atmosphère pleine de cordialité que cette cérémonie a pris fin par un déjeuner offert par les experts chinois du chantier de Kinkon.

INTERVENTION DE KEITA OUSMANE

(Suite de la page 4)

cher sur ce problème crucial de l'évolution de la politique générale de l'Organisation, de son élargissement aux dimensions d'une assistance globale où un certain équilibre existerait entre l'assistance «personnel» et l'assistance «matériel».

Quand nous avons effleuré ce problème dans une autre instance, il nous a été répondu que l'existence du FISE tendait à satisfaire les besoins matériels et que, d'autre part, l'instauration d'une telle politique allait alourdir le budget. Certes, ce Fonds rend des services appréciables dans le domaine de l'assistance matérielle. Mais cette assistance, son cadre, sa matière et son volume dépendent de la politique qu'imprime le Conseil d'administration du FISE. Il ressort nettement que cette intervention du FISE ne peut être que limitée et que l'appoint, en ce qui concerne certains de nos

besoins, doit être fait par l'O.M.S. Je dirai qu'en fait la prévision ou la pratique de l'assistance matérielle ne peut grever le budget de l'Organisation, puisque la masse d'argent qui doit servir à cela proviendrait d'une substantielle économie faite par la rédaction d'un personnel pléthorique par ailleurs. Là aussi il s'agit d'une question d'équilibre.

En effet, sans cette aide, la plupart de nos programmes seraient exécutés de façon malaisée ou n'arriveraient même pas à un début d'exécution. C'est vous dire, honorables délégués, qu'en tout cas pour les pays en voie de développement, dont les charges sont à la dimension de leurs besoins immenses et complexes, on a beau dresser des projets mirobolants, les objectifs ne seront jamais approchés si, en plus des experts et des consultants que l'O.M.S. envoie, ne venait s'ajouter un support matériel.

seil économique et social». L'Assemblée générale et le Conseil économique et social (voir sa résolution 1091 (XXXIX) ont estimé que le développement considérable des activités de l'Organisation des Nations-Unies et des institutions qui lui sont reliées, dans les domaines économiques et social et dans celui des droits de l'homme, rend nécessaire un examen complet et une réévaluation du rôle et des fonctions du Conseil. L'Assemblée générale a demandé que des propositions détaillées soient soumises au Conseil en juillet 1965, puis à la vingt et unième session de l'Assemblée générale.

Il s'agit, à l'instar du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale des Nations Unies, de se pencher sur cet important problème afin de promouvoir une politique nouvelle qui rendrait plus efficace l'intervention de l'O.M.S. dans les différents domaines de ses activités. Sur le plan pratique, il est temps que notre organisation fasse peau neuve dans cette période critique de sa majorité. Elle est à un stade et à un carrefour où elle a l'impérieux devoir de prendre les décisions qui doivent marquer sa nouvelle jeunesse, partant sa vitalité.

L'Assemblée doit, non seulement enregistrer cette nouvelle note, mais prendre les dispositions pour une action décisive. Il faut en effet aller vite. Si les décisions ne peuvent être prises tout de suite sur ce problème crucial, il est souhaitable que le Secrétariat donne les indications utiles pour la prise en considération de ce désir. Nous pensons que l'attention des délégués a été suffisamment attirée pour que l'Assemblée ou le Conseil exécutif trouvent la procédure pratique de son étude et de son aboutissement heureux. Nous avons le ferme espoir que ce ne sera pas une «bouteille à la mer» et que la Dix-Neuvième Assemblée saura prendre ses responsabilités.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser nos encouragements à notre Directeur régional, qui est en train de faire un excellent travail dans notre Région. Nous voudrions l'assurer ici de notre entier appui.

Il me reste encore un agréable devoir, celui de remercier très chaleureusement cette dynamique équipe du Secrétariat, ainsi que les interprètes et les artisans anonymes dont le travail hautement efficace assure le succès de la présente assemblée.

En m'excusant, honorables délégués, d'avoir pris de votre temps, je formule l'espoir qu'à l'occasion de ses vingt ans l'Organisation mondiale de la Santé sonnera un nouveau départ pour sa survie et sa pérennité, dans le cadre de sa lutte constante et déterminée pour le meilleur état de santé des peuples de cette magnifique planète. Je vous remercie de votre attention.

Des programmes compromis

Il faut dire que dans certains pays des programmes sont compromis, comme par exemple celui de la variole, car, bien que le personnel (O.M.S. et national) soit en place, il manque au dernier moment le vaccin, les réfrigérateurs et les moyens de transport ainsi que les instruments indispensables à l'opération. «Certes, on me dira tout de suite: «mais que cherchez-vous?», puisque les résolutions actuelles mentionnent dans leur dispositif la possibilité de l'assistance matérielle. Bien sûr, le mouvement est amorcé, mais de manière opportune ou occasionnelle, et cela au prix d'une certaine insistance et d'une vigilance ac-

crue. Ce que nous souhaitons, c'est que la masse d'assistance matérielle soit prévue et explicitée dans le budget, même de façon globale et forfaitaire au début, comme sont prévus du côté «personnel» les postes existants ou à créer.»

Constitutionnellement, nous sommes en bonne position pour faire évoluer la politique ou la stratégie de l'Organisation. Il n'y a aucune limitation, l'essentiel est d'atteindre rapidement et complètement l'objectif. D'autre part, nous pouvons nous appuyer sur l'exemple d'un organisme qui fait autorité — celui des Nations-Unies. Il s'agit de la résolution 2097 (XX) de l'Assemblée générale que je livre à votre audition et à votre lecture : elle est intitulée «Examen et réévaluation du rôle et des fonctions du Con-

Horaires Air - Mali

HORAIRES «AIR-MALI» APPLICABLES A COMPTER DU 10 JUIN 1966

Samedi	J O U R	Samedi
AVIA-14	TYPE APPAREIL	AVIA-14
T	CLASSE	T
MY 51	NUMERO DE LIGNE	MY 51
07 H 00 09 H 25 Samedi	DEP BAMAKO ARR ARR CONAKRY DEP	12 H 30 10 H 05 Samedi

HOROYA

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITE

Organe
Quotidien
du Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTES CHEQUES POSTAUX (C.C.P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. G. (B.C.R.G.) 32-34-58

ÉDITORIAL

Suite de la première Page

Cette rencontre qui est une nouvelle démonstration de la fraternité qui lie les peuples sierra-léonais et guinéens, est cependant plus qu'un symbole de la solidarité d'hier dans le combat d'aujourd'hui dans l'indépendance des deux nations soeurs : elle constitue un nouveau jalon posé sur la route de l'Afrique Unie.

L'accueil chaleureux et les manifestations enthousiastes que l'on constatait lundi soir à la réception offerte par le président Ah. Sékou Touré en l'honneur de nos frères de Sierra-Léone le prouvent bien.

Oui, il n'est pas étonnant de voir le peuple guinéen faire preuve d'enthousiasme à l'égard du peuple Sierra-Léonais, ni de voir celui-ci faire preuve du même enthousiasme à l'égard du peuple guinéen ; car ces deux peuples frères, profondément liés par un passé commun, par des aspirations communes, ont de tout temps su transcender les contradictions que l'impérialisme a toujours voulu susciter dans leurs rapports pour s'affirmer, selon les déclarations du Secrétaire Général du Parti, comme deux éléments dynamiques

aussi bien de l'intégration régionale de l'Ouest-Africain que du renforcement de l'Unité du continent.

C'est ce qui demeurera avec certitude, malgré les barrières injustes imposées par la barbarie coloniale : les frontières artificielles et l'imposition de langues étrangères différentes.

Le peuple guinéen a la satisfaction de saluer à travers la présence significative en Guinée de nos frères Sierra-Léonais, la constance d'une aspiration commune de nos peuples à une politique d'unité et de développement solidaire à laquelle nous nous sommes tous consacrés avant même la libération.

La qualité des rapports entre la Sierra-Léone et la Guinée, excellente, découle des impératifs qui montrent la nécessité vitale de l'Unité et de la conjugaison des efforts orientés par cette aspiration commune qui est en passe d'avoir raison des tentatives sataniques de cloisonnement imposées par une longue domination coloniale.

Notre peuple et son Parti expriment aux frères de la délégation sierra-léonaise la joie de les accueillir à Conakry et leur souhaitent un séjour agréable chez eux, en Guinée.

Deux avions pirates portugais abattus au Congo - Brazzaville

Le représentant du Congo Brazzaville à l'O.N.U., M. Jonas Mouanza a informé lundi le président du Conseil de sécurité que «le 8 juin à 8h30, heure locale, deux avions portugais volant à basse altitude avaient lancé deux bombes sur les deux villages congolais situés entre la sous-préfecture de Kimongo et le territoire portugais de Cabinda».

Les gardes-frontière congolais ont riposté immédiatement et touché les deux appareils qui se sont abattus en flammes en territoire portugais», déclare M. Mouanza.

Un autre avion portugais a survolé la frontière le même jour sans pénétrer en territoire congolais, ajoute M. Mouanza. Qui proteste contre des actes qui

peuvent mettre en danger la paix en Afrique et déclaré que le gouvernement congolais n'hésitera pas à prendre toutes les mesures nécessaires pour se défendre si de tels actes de provocation se renouvelaient.

**PRODUCTION
QUALITATIVE
ET
QUANTITATIVE
CRITERE
DE LA
REVOLUTION!**

«... Promouvoir une politique nouvelle qui rendrait plus efficace l'intervention de l'O. M. S.»

souligne le Dr. Keita Ousmane
à l'Assemblée générale de l'O. M. S.

Nous poursuivons la publication des textes des différents discours prononcés à la réunion annuelle de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève par le délégué guinéen.

Nos deux dernières éditions présentaient l'intervention du Dr. Keita Ousmane, intervention qui avait réussi à évincer le Portugal raciste de l'O.M.S.

Dans son premier discours devant l'Assemblée de l'O.M.S. discours que nous donnons ici M. Keita Ousmane après les salutations d'usage, a poursuivi :

Pour ne pas imposer en plénier le poids d'une longue intervention en faisant la critique du détail, je me permettrai de traiter ici de ce qui me paraît être la clé de voûte de toutes les activités de l'Organisation, je veux parler de la doctrine, ou si vous voulez de la politique générale de l'O.M.S.

Vous savez, Messieurs les délégués, que le but de notre organisation est de mener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé. Et pour atteindre cet objectif, il a été décidé une politique d'assistance technique internationale. Mais, pour être efficace et rentable, cette assistance technique doit englober aussi bien le personnel que le matériel. Or, depuis sa naissance, l'O.M.S. ne pratique en fait que l'assistance en personnel, qui absorbe la presque totalité du

budget. Lorsque vous examinez les différents budgets de l'Organisation, la part de l'assistance matérielle est tellement mince qu'elle est pratiquement inexistante. Or, cette politique, sa politique, se pratique depuis bientôt vingt ans.

La constatation que vous ferez en jetant un regard sur les 10% qui constituent le taux normal d'accroissement du budget est que la totalité en est généralement absorbée par les dépenses de personnel, et que presque rien ne va au matériel. Voyez le nouveau budget, celui de 1967, dont le taux d'accroissement dépasse 17% : l'essentiel de l'augmentation est consacré à la création de 69 nouveaux postes, dont 39 pour la nouvelle Division de la Recherche en épidémiologie et dans la science de la communication.

Des conditions nouvelles

Lors de la présentation de la situation financière de l'Organisation, M. Siegel, citant Héraclite, a lancé cette admirable expression : «Rien n'est perma-

nent sauf le changement». Le Directeur général adjoint faisait appel à cette réminiscence dans le cadre d'une évolution et de «la nécessité d'une croissance

Judo

Les résultats du championnat régional de Conakry

Dans le cadre du championnat régional de Conakry, la fédération guinéenne de Judo amateur a organisé vendredi dernier en nocturne, au Palais des sports, un gala. Cette soirée était présidée par M. Makassouba Moriba, secrétaire d'Etat à la Présidence chargé de l'Intérieur et de la sécurité. Plus que les précédentes, elle avait connu un succès éclatant. Le public venu nombreux a été surtout enthousiasmé par la bonne prestation des judokas. Certains assistant pour la première fois à un tel gala n'ont été point déçus. Des espoirs se sont révélés notamment Diallo Satalla (ceinture jaune) et autres jeunes comme Diallo Yaya du Lycée classique de Donka qui bien que débutant a été un vrai fil à retordre pour son adversaire. C'est à ceux là en particulier que nous adressons tous nos encouragements.

A l'issue des combats, les résultats suivants ont été enregistrés.

Catégorie super-léger
Champion : Elet Michel (cein-

ture verte) ;

2e Sow Mamadou Aliou (ceinture bleue).

Catégorie léger

Champion : Barry Yéro Talla (ceinture orange) ;

2e : Traoré Momo (ceinture jaune).

(Suite page 3)

Des élections municipales ont eu lieu dimanche au Mali

Plus de 90 pour cent des électeurs enregistrés ont participé aux élections municipales de dimanche dernier au Mali. 99,9 pour cent des votants ont donné leur voix à la liste unique de candidats présentée par le Parti. Ces élections municipales ont été les premières après la proclamation de l'indépendance du Mali, Les Maliens ont élu 429 conseillers municipaux.

Pendant ce-temps, une délégation gouvernementale dirigée par M. Madeira Keita, ministre de

harmonieuse dans l'affermissement et d'une adaptation aux conditions nouvelles». Je suis d'accord avec la citation de notre éminent financier l'orsqu'il parle de changement, mais au moins que ce changement soit un changement dialectique.

Je n'apprendrai à personne la notion et la précision que contient ce vocable. En effet, loin d'un changement mécanique ou accidentel, il y a le changement qui procède de certaines motivations et de certaines forces, je dirai même de certaines volontés.

Les changements dialectiques permettent d'aller de l'avant, de gagner chaque fois un palier dans le sens du progrès. Ici le piètement se caractérise par l'unicité de l'assistance, ou si vous voulez le déséquilibre de l'assistance globale avec une hypertrophie de l'assistance technique «personnel». Or, le moteur du progrès ne peut être actionné que par la contradiction dialectique que doit nécessairement introduire l'existence d'une assistance technique «matériel». En dehors de ce second facteur, qui exprime l'un des aspects principaux de la contradiction, le devenir se fonde inévitablement dans l'étiollement et le dépérissement.

Un progrès constant

Pour aller vers le progrès certain, il faut nécessairement créer les conditions par l'organisation d'un développement historique ou d'un développement en spirale qui évite le cercle vicieux et sanctionne l'ascension. Dans cet ordre d'idées, je dirai que nous devons progresser constamment sur notre ligne directrice face à nos objectifs. Cette ligne, qui est nécessairement ascendante, doit être influencée par des changements quantitatifs et qualitatifs.

Si donc le budget augmente quantitativement, il faudrait que les activités de l'Organisation gagnent également en dynamisme, c'est-à-dire pratiquement en quantité et en qualité.

Messieurs les délégués, le temps est arrivé pour nous pen-

(Suite page 3)